

28 mars 2020

Covid-19 : La Région et l'Agence Régionale de Santé facilitent la mobilisation des étudiants infirmiers et élèves aides-soignants

Face à la situation sanitaire inédite, Xavier Bertrand, président de Région, et Etienne Champion, directeur général de l'ARS, ont décidé de mettre en place un dispositif spécifique pour faciliter la mobilisation des étudiants infirmiers et élèves aides-soignants, en accord avec Muriel Pénicaud, Ministre du Travail.

Cela se traduit concrètement par l'accompagnement des étudiants avec la plateforme renfort-covid.fr mise en place par l'ARS. La Région a également décidé de financer la revalorisation des indemnités des étudiants infirmiers et des élèves aides-soignants.

Une plateforme pour mobiliser les élèves soignants

Face à l'urgence de la situation liée à l'épidémie du virus Covid-19, l'ARS a lancé la plateforme www.renfort-covid.fr. Elle permet aux étudiants volontaires de venir en renfort des établissements de santé et médico-sociaux, et de réaliser des vacations au sein d'établissements de santé ou de structures médico-sociales.

Des étudiants infirmiers et élèves aides-soignants en formation dans la région apportent ainsi leur concours aux professionnels de santé des établissements et participent au soutien des patients. De nombreux étudiants infirmiers et élèves aides-soignants en formation au sein de la région sont déjà mobilisés à cet effet dans la région.

Des indemnités de 1 000 et de 1 400€ par mois pour les stagiaires

Afin de faciliter et reconnaître leur mobilisation, la Région, en accord avec l'ARS Hauts-de-France, a décidé de valoriser cette mobilisation exceptionnelle en indemnisant les stagiaires.

Durant cette période de crise, **les étudiants infirmiers seront ainsi indemnisés à hauteur de 1 400 euros net par mois**, contre une indemnité maximum de 200 euros dans des conditions habituelles. **Les élèves aides-soignants percevront quant à eux 1 000 euros net par mois**, alors qu'habituellement ils ne bénéficient d'aucune indemnité.

Dans ce cadre, les étudiants peuvent adresser un mail à accueil.hdf@hautsdefrance.fr. Ils seront recontactés individuellement pour connaître les modalités.

CONTACTS PRESSE REGION HAUTS-DE-FRANCE

Peggy Collette - El Hamdi – Chef du service presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28
Sébastien Voisin – Attaché de presse : sebastien.voisin@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 88 / 06 47 67 14 26

CONTACTS PRESSE AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Pascal Poette: 06 79 17 17 01